

**Compte-rendu de réunion de Conseil municipal**  
**Jeudi 4 Mars 2021**

Le jeudi quatre Mars deux mille vingt et un, vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués e ont réunis à la salle du vidame de Molliens-Dreuil ou la présidence de Monsieur CHARBONNIER Sylvain Maire de la Commune de Molliens-Dreuil.

**Etaient présents** : MM Sylvain CHARBONNIER – Joannie BRETTELLE – Claude LABELLE – Lionel GUILLAIN – Bernard PATTE – Marc DUMENIL – Valéry BECQUET – Dominique DELSALLE – Richard MOREL – Emeline DILLY -Jennifer ROBIN - Loïc JAOUEN

**Absent avec procuration** : Margaret PETIT

**Absent excusé** : Marie DOMONT

**Absent non excusé** : Claude DAVION

**Secrétaire de séance** : Emeline DILLY

**ORDRE DU JOUR**

1- Délibérations

- Convention avec 30 millions d'amis pour la gestion des chats errants
- Recrutement d'un conseiller numérique
- Concours village fleurie et maison fleuries
- Débat sur les aménagements routiers, cyclables et piétons à planifier
- Débat sur l'avenir du bureau de poste

2- Informations

- Utilisation de la facilité de caisse pour les paiements des factures d'assainissement
- Passage d'une société de dératisation : compte-rendu et actions retenues
- Passage d'un géomètre du cadastre de la commune

3- Questions divers/Tour de table

**1- Convention avec 30 millions d'amis pour la gestion des chats errants**

La commune va instaurer une convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la gestion des chats errants.

Le coût pour stérilisation femelle + identification : 80 € 50/50 (mairie-fondation)

Stérilisation mâle + identification : 60 € (50/50 mairie-fondation)

Nous décidons de nous engager sur un montant de 350 € soit environ 10 chats sur l'année.

Une convention va être instaure aussi avec le vétérinaire.

Accordée à l'unanimité

Conseiller numérique : le projet est abandonné.